



RILLIEUXLAPEPE.FR

LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE

ENVIRONNEMENT

30/12/2019

Dès le 1er janvier 2020 dans la Métropole de Lyon, tous les emballages et les papiers se trient ! Suivez le guide.



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Sac plastique, sac de légumes congelés, sachet de fromage râpé, suremballage plastique de pack de bouteilles, recharge de savon, tube de dentifrice, pot de crème, pot de yaourt, barquette polystyrène, barquette plastique avec couvercle, barquette de beurre, boîte d'œufs, paquet de chips, emballage de jambon, emballage de plat surgelé, emballage de club sandwich, bouteille, flacon...

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Canette, boîte de conserve, flacon aérosol, bouteille en métal, barquette en métal, paquet de café, gourde de compote, capsule de café/thé, papier d'aluminium, opercule et capsule de bouteille, bouchon à vis, couvercle de bocal, pot de cosmétique, tube en aluminium, tube de crème en métal,

plaquette de médicament vide...

LES EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON

Carton, carton de pizza, boîte de céréales, suremballage en carton, brique de lait ou de jus fruit, rouleau de papier absorbant et hygiénique, papier de bureau, journaux, prospectus, enveloppe, sac en papier.

ET MES AUTRES DÉCHETS ?

Dans le bac gris

En sac fermé : les déchets ménagers, les déchets alimentaires, les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, cotons, coton-tige, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastique (stylo, rasoir, brosse à dent...), la vaisselle cassée.

Dans le silo à verre

Les bouteilles, pots et bocaux en verre.

En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les vieux meubles, les matelas, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, linges et chaussures, les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), et les déchets dangereux.

Dans la bac à compost

Les déchets alimentaires non carnés et mes petits déchets verts de jardinage.

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER

- Mettez les emballages en vrac et pas dans un sac.
- Videz bien le contenu des emballages.
- Ne les lavez pas.
- Pliez les cartons pour gagner de la place.
- N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres.

Ne mettez pas dans le bac de tri : le verre, les déchets ménagers, les déchets alimentaires, les papiers hygiéniques, les couches culottes, les feuillages.

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/le-tri-devient-plus-simple-11337.html?cHash=7930f83a18bdadbd7f13a272b5977f4f>